



ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère sur le territoire
de la commune de Genève

19 octobre 2016

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu le règlement sur les noms géographiques et la numérotation des bâtiments du 30 septembre 2009 ;

vu la proposition de la commune de Genève du 17 mars 2014 ;

vu le préavis favorable de la commission cantonale de nomenclature du 22 septembre 2016,

ARRÊTE :

1. Il est donné le nom de :

Chemin Ella-MAILLART

au nouveau chemin qui desservira l'ensemble des immeubles prévus dans le PLQ 29475A "Les Allières" dans le quartier des Eaux-Vives.

Par ce choix, la commune de Genève souhaite honorer cette skieuse et navigatrice d'élite (première femme dans une épreuve de voile aux Jeux olympiques), grande voyageuse et aventurière (Russie, Chine, Inde, Turquie, Afghanistan,...). Ella Maillard (1903-1997) s'établit à Genève et Chandolin en 1946. Elle organise et dirige des voyages culturels en Orient, donne des conférences et poursuit la rédaction de ses récits de voyages.

Le code voie est : 64416

Entrée en vigueur de cette dénomination : au début des travaux

2. Cette dénomination doit être utilisée uniformément dans les relations officielles ainsi que dans tous les supports d'information officiels.

Communiqué à :

CHA	1 ex.
CHA/LG	1 ex.
DALE	1 ex.
DF	1 ex.
DSE	1 ex.
FAO	1 ex.



Certifié conforme,

La chancelière d'Etat :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. G. H.', written over the printed text 'La chancelière d'Etat :'. The signature is fluid and cursive.